

De : CHAMPEL GENÈVE BASKET [<mailto:champelgenevebasket@gmail.com>]

Envoyé : mardi 13 juin 2017 13:11

À : Secretariat ACGBA; CLUB PAQUIS SEUJET

Cc : Calendrier.homologation ACGBA; ACGBA Délégué Régional Arbitrage; ACGBA_Secrétariat arbitrage; ACGBA CC Léo gomensoro; ACGBA CC Manon Chevallier; ACGBA CC Président Carmelo Laganà; ACGBA CC Sam Biderbost; ACGBA CC trésorier Hecquet; ACGBA CC Vladimir Buscaglia; Jeff Jenkins

Objet : Re: décision CDP suite au protêt de Champel du samedi 10 juin

Mesdames et Messieurs,

Le Champel Genève Basket remercie le comité pour la rapidité de la décision en notre faveur.

Pour mes joueurs déçus, je voulais faire rejouer le match, mais étant donné qu'ils n'arrivent pas à se mettre d'accord sur une date (trimestrielles, voyages scolaires, pas envie de rejouer le match etc), **j'annule ma demande de le faire rejouer.**

Je demanderai par contre à Paquis-Seujet Basket de procéder au paiement demandé par l'ACGBA aussi vite que possible.

Merci à tous pour votre attention.

Benoît Moget
président
076 583 67 00



Le 12 juin 2017 à 14:02, Secretariat ACGBA <secretariat@acgba.ch> a écrit :

Messieurs les Présidents,

Madame, Monsieur,

Vous trouverez en annexe la décision de la CDP concernant le recours de Champel suite au match U16 du 10.6.17.

L'original de cette décision vous parviendra également par poste mais le match doit être rejoué très rapidement.

Avec nos meilleures salutations



Case postale 6170

1211 Genève 6

Chantal Pazos

Secrétaire ACGBA